



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 19 mars 2024 à 19h00, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire et les conseillers, Mme Diane Lacasse, Mme Caryl McCann, M. Garry Dagenais, M. Serge Laforest et Mme Chantal Allen.

Également présent, M. Mario Allen, directeur général.

Absence motivée : Dr Jean Amyotte, maire suppléant.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 157 du Code municipal, M. Roger Larose, président, constate la présence de tous les membres du conseil et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h02.

2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Aucun citoyen présent.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Parole au public et questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Achat d'équipement**
5. **Préparation de la négociation pour la convention collective des employés cols bleus et cols blancs**
6. **Période de questions du public**
7. **Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR le maire Roger Larose et appuyé par le conseiller Garry Dagenais.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

24-03-5219



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h12 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Louis-Alexandre Monast
Directeur général adjoint et secrétaire,
greffier-trésorier

Roger Larose
Maire

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».